

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un but – Une Foi

----- ooooo -----

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'EQUIPEMENT RURAL ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

----- oo -----

PROGRAMME NATIONAL D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ (PNAR)

NOTE CONCEPTUELLE

APPUI A LA GOUVERNANCE DE LA FILIERE



Février 2023

SOMMAIRE

1	CONTEXTE	1
2	JUSTIFICATIONS	1
3	ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES	2
3.1	Zones d'intervention	2
3.2	Groupes cibles	2
4	OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET	2
5	DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES	2
5.1	Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	2
5.2	Composante 2 : Promotion de la coordination des activités	3
5.3	Composante 3 : Renforcement des interrelations entre les acteurs	4
6	COUTS ET FINANCEMENTS	6
7	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	6
8	ORGANISATION ET GESTION	6
9	SUIVI-EVALUATION	6
10	RISQUES	7
11	FICHE SYNOPTIQUE	8
12	CADRE LOGIQUE	9
	Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	10
	Composante 2 : Promotion de la coordination des activités	10
13	PLAN D'ACTION	13

1 CONTEXTE

Le Sénégal a adopté en 2014 un nouveau modèle de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont la vision est : « un Sénégal émerge à l'horizon 2035, avec une société solidaire dans un Etat de droit ». Les objectifs retenus dans ce plan pour le secteur Agricole, visent à accélérer le développement des filières de production afin de bénéficier de leur énorme potentiel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création d'emplois et de richesses. Au courant de la mise en œuvre, est survenu le choc de la crise sanitaire COVID 19, poussant le gouvernement à adopter un plan d'actions prioritaire ajusté et accéléré (PAP 2A), dont le volet agricole vise l'accélération de la souveraineté alimentaire du Sénégal par le renforcement de l'autonomie sur les produits de base.

En 2023, le Sénégal a élaboré un compact avec les bailleurs pour la mise en œuvre du volet agricole du PAP 2A afin de réduire le fardeau des importations, et combler le gap dans un délai relativement court de cinq ans. Ce faisant le compact a retenu de mettre l'accent sur les chaînes de valeur prioritaire que sont le riz, le blé et maïs.

Dans la même lancée, l'Assemblée générale de CARD (Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique), avait retenu d'aller vers le doublement de la production rizicole africaine entre 2020 et 2030. Dans cette perspective, chaque pays membre doit élaborer une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) devant servir de ligne directrice pour l'atteinte de cet objectif, qui passera, entre autres, par une bonne gouvernance de la chaîne de valeur objet de cette présente note.

2 JUSTIFICATIONS

Les différentes crises notées ces dernières années à travers le monde, notamment la COVID 19 ainsi que la guerre en Ukraine, ont poussé le Sénégal à s'orienter résolument vers une politique plus hardie de souveraineté alimentaire. C'est dans ce sens qu'il a été formulé une Stratégie nationale de Souveraineté alimentaire (SAS) qui vise à intensifier les chaînes de valeur des produits végétales, animales et halieutiques prioritaires, dont le riz pour assurer localement la disponibilité et l'accessibilité des populations sénégalaises à une alimentation suffisante et de qualité.

Une meilleure coordination des activités le long de la chaîne de valeur est nécessaire pour faciliter l'accès au marché à travers des arrangements contractuels et des modèles d'affaire performants. Un cadre de concertation fonctionnel entre les différents acteurs de la filière est nécessaire pour réduire les risques et assurer une bonne rentabilité pour chaque acteur et au-delà une meilleure compétitivité de la chaîne de valeur.

Il est aussi souhaité le désengagement progressif de l'Etat pour mieux promouvoir l'autonomisation des acteurs directs. En référence, à la loi agro sylvopastorale qui pousse les acteurs de la filière à se regrouper en interprofession afin d'une part de permettre à l'Etat d'avoir un interlocuteur crédible et d'autre part de faciliter le financement efficace des services agricoles. C'est dans cette dynamique en accord avec la politique agricole de l'UEMOA que s'inscrit ce présent projet d'appui à la gouvernance de la filière.

3 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES

3.1 Zones d'intervention

La zone d'intervention du projet est le territoire national avec un accent particulier mis au niveau de la zone Nord, Centre, Est et Sud.

3.2 Groupes cibles

Les bénéficiaires directs du projet sont l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur dont les collèges de producteurs, de transformateurs/agroindustriels, les commerçants et les structures de recherche et de conseils.

L'appui à la gouvernance de la filière sera piloté par l'Interprofession Riz (CIRIZ) en collaboration avec les structures de recherche développement.

4 OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

L'objectif général du projet est d'accroître la compétitivité du riz local à travers une meilleure coordination des activités et des interrelations entre les acteurs de la chaîne de valeur.

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- Développer les capacités des acteurs et des organisations (capacités institutionnelles, accès aux finances, aux marchés,)
- Promouvoir une meilleure coordination des activités (système de planification, pilotage, suivi évaluation)
- Renforcer les interrelations entre les acteurs (contractualisation, plateformes d'innovation, plateformes multi acteurs)

5 DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

5.1 Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations

L'objectif de cette composante est de promouvoir la professionnalisation des différents collèges des acteurs afin de leur garantir une meilleure participation et un respect des normes de production, transformation et de distribution. Pour ce faire, il sera procédé au renforcement de capacité sur les techniques de plaidoyer, de gestion organisationnelle, de création et gestion de PME, et des normes et standards existants en aval de la chaîne de valeur (transformation, labélisation, emballage, etc.) tout en donnant une priorité aux jeunes et les femmes. Les organisations seront également formées sur les approches participatives pour une meilleure inclusion des acteurs de la chaîne. Un appui pour la fourniture de services à leurs membres leur sera donné également. L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.1.1 : Une participation des acteurs et organisations dans la mise en œuvre de la SNDR est effective

R.1.2 : Les différents collèges fonctionnent de manière effective

L'atteinte des ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

	Résultats attendus	Activités
Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	R.1.1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	A.1.1.1 : Organiser des formations en technique de plaidoyer
		A.1.1.2 : Organiser des formations sur la gestion des organisations
		A.1.1.3 : Organiser des formations sur la gestion et création de PME
		A.1.1.4 : Organiser des formations sur les normes, la standardisation, la labélisation, et l’emballage
		A.1.1.5 : Organiser des formations sur les approches participatives
	R.1.2 : Les différents collèges fonctionnent de manière effective	A.1.2.1 : Réaliser une étude d’identification des services à fournir
		A.1.2.2 : Appuyer la fourniture des services identifiés
		A.1.2.3 : Renforcer les capacités logistiques et opérationnelles des collèges

5.2 Composante 2 : Promotion de la coordination des activités

L’objectif de cette composante est de garantir une transparence et une traçabilité de la mise en œuvre des activités de la chaîne de valeur. Concrètement, il s’agira de mettre en place un dispositif de pilotage adéquat et un système d’information performant. Le pilotage doit s’appuyer sur une bonne connaissance des caractéristiques des acteurs et des activités de la chaîne de valeur. La composante va permettre d’améliorer la qualité des données le long de la chaîne, une meilleure communication et un partage d’information entre les acteurs. L’atteinte de cet objectif passera par l’obtention des résultats ci-dessous :

R.2.1 : Un dispositif de pilotage adéquat est mis en place

R.2.2 : Un système d’information performant est mis en place

L’atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

	Résultats attendus	Activités
Composante 2 : Promotion de la coordination des activités	R.2.1 : Un dispositif de pilotage adéquat est mis en place	A.2.1.1 : Réaliser une étude diagnostique institutionnelle
		A.2.1.2 : Organiser un atelier de validation
		A.2.1.3 : Appuyer la mise en œuvre de l'étude
		A.2.1.4 : Appuyer le fonctionnement et la coordination du PNAR
		A.2.1.5 : mettre en place l'observatoire national du riz au Sénégal
	R.2.2 : Un système d'information performant est mis en place	A.2.2.1 : Acquérir du matériel de cartographie
		A.2.2.2 : Faire une cartographie des acteurs
		A.2.2.3 : Faire une cartographie des superficies riz cultivables
		A.2.2.4: Mettre en place un dispositif de géoréférencement des superficies réellement cultivées
		A.2.2.5 : Mettre en place un système informatisé de suivi évaluation

5.3 Composante 3 : Renforcement des interrelations entre les acteurs

L'objectif de cette composante est de faciliter les arrangements contractuels entre les acteurs afin de rentabiliser leurs activités à travers l'accès au financement et au marché. L'accès au marché et la modernisation de la chaîne de valeur sont cruciaux pour améliorer la qualité du riz et ajouter de la valeur dans les différents segments afin d'être plus compétitif. Au niveau fonctionnel, cette composante analysera d'abord les stratégies adoptées par les acteurs afin de définir des modèles d'affaires appropriés. Le processus de prise de décision au niveau de l'organisation de la production à la vente sur le marché sera analysé pour comprendre le degré d'intégration horizontale des acteurs dans la chaîne de valeur. Cette analyse permettra de comprendre les niveaux d'implications des différents acteurs dans les prises de décisions. Cela devra permettre de renforcer le CIRIZ pour prendre en compte les intérêts de tous les acteurs (fixation du prix paddy et du riz blanc, achat groupé, achats institutionnels, etc.)

L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.3.1 : les modèles d'affaires les plus efficaces sont identifiés et diffusés ;

R.3.2 : Les arrangements contractuels entre les différents acteurs de la chaîne sont promus ;

R.3.3 : Les mesures pour un meilleur accès au financement et au marché sont mises en place.

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

	Résultats attendus	Activités
Composante 3 : Renforcement des interrelations entre les acteurs	R. 3.1 : les modèles d'affaires les plus efficaces sont identifiés et diffusés	A.3.1.1 : Réaliser une étude inventaires des modèles d'affaire le long de la chaîne
		A. 3.1.2 : Organiser un atelier de restitution et de validation
		A. 3.1.3 : Organiser des campagnes de sensibilisation au niveau des acteurs
	R.3.2 : Les arrangements contractuels entre les différents acteurs de la chaîne sont promus	A.3.2.1 : Organiser des ateliers de réflexion et de validation sur la contractualisation
		A.3.2.2: Organiser des campagnes de sensibilisation sur les arrangements contractuels
		A.3.2.3 Mettre en place un comité de suivi des contrats signés entre les acteurs
	R.3.3 : Les mesures pour un meilleur accès au financement et au marché sont mises en place	A.3.3.1 : Réaliser une étude diagnostic des mesures politiques et des réformes dans le secteur rizicole (système de crédit et de financement ; Subventions pour les intrants et les machines ; exonération d'impôt)
		A.3.3.2 : Organiser des sessions de sensibilisation sur les stratégies de gestion des risques
		A.3.3.3 : Mettre en place auprès des institutions financières agricoles un fonds dédié pour le financement de la CV riz

6 COUTS ET FINANCEMENTS

Le cout du projet est estimé près de 13,4 milliards de FCFA dont 76% sont orienté vers le financement de la filière. Le détail des couts par composantes est donné dans le tableau ci-dessous.

Composante	Cout (FCFA)	Part relatif
Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	974 055 000	7%
Composante 2 : Promotion de la coordination des activités	729 350 000	5%
Composante 3 : Renforcement des interrelations entre les acteurs	10 156 550 000	76%
Composante 4: Coordination du projet et suivi évaluation	1 541 794 150	12%
Total	13 401 749 150	100%

7 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie d'intervention sera articulée autour du « faire-faire » pour les études diagnostiques et de renforcement de capacité des acteurs. En outre des concertations entre les acteurs à travers des collèges le long de la chaîne de valeur riz seront organisées pour faciliter la contractualisation et la professionnalisation des acteurs. Un appui sera accordé au CIRIZ pour améliorer les performances de l'interprofession pour assurer les services aux différents collèges. La dimension genre sera prise en compte en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes en ce qui concerne le renforcement des collèges et l'accès au financement. Un comité de pilotage sera mis en place pour assurer un meilleur suivi et une meilleure coordination des activités. Le comité de pilotage sera composé du CIRIZ, du secteur privé, des structures de recherche et d'appui conseil.

8 ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera placé sous la tutelle du MAERSA et le pilotage sera porté par l'Interprofession riz qui regroupe le collège des producteurs, le collège des transformateurs et le collège des commerçants. Il sera assisté par les structures de recherche, d'appui conseil et le secteur privé

Une unité de coordination sera mise en place pour assurer la gestion du projet au niveau national composé d'un coordonnateur, d'un Responsable Suivi évaluation et un staff administratif. Au niveau régional des points focaux seront désignés par les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet pour assurer la coordination zonale.

9 SUIVI-EVALUATION

Un cadre de résultats assorti d'indicateurs Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste dans le Temps (SMART) sera élaboré et validé par le biais de l'Unité de Coordination, avec la participation active des partenaires au niveau des structures de recherche et conseil. Le Responsable S&E du projet contrôlera les indicateurs performance selon une approche d'apprentissage collaboratif et informera l'Unité de Coordination du projet des avancées et des défis qui doivent être relevés. Des rapports réguliers sur l'état d'avancement du projet seront produits.

L'évaluation des résultats et de l'impact pour les bénéficiaires du projet sera confiée à l'Unité de Coordination en collaboration avec les structures de recherche et conseil. Les points focaux seront en charge des activités régionales, en particulier de la collecte de données pour le suivi et l'évaluation et pour l'évaluation de l'impact des différentes activités. Afin d'obtenir des estimations fiables sur l'impact, les études d'évaluation utiliseront des méthodes d'évaluation rigoureuses.

10 RISQUES

Les facteurs majeurs qui pourraient conduire à l'échec du projet ont été identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de se réaliser. Sur la base de cette analyse, il ressort que le niveau de risque général est jugé Modeste ce qui a amené à prévoir des mesures d'atténuation. Les risques ainsi que les mesures d'atténuation sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Insuffisance en ressources humaines de qualité et en quantité	*Recruter du personnel d'appui technique et renforcer les capacités en ressources humaines de l'interprofession	M
Non-respect des engagements de financement du projet par l'Etat et les PTF	*Diversifier les partenaires et les ressources de financement	M
Faible adhésion et implication des parties prenantes dans la mise en œuvre	Mener des campagnes de sensibilisation et de communication pour une meilleure implication	M
Diversité des approches des partenaires impliqués dans le projet	*Discussions de l'harmonisation au sein du Comité Interministériel * Nécessité d'introduire des contrats de performance et de démarches consensuelles	M
Faible prise en compte des femmes et des jeunes le long de la chaîne de valeur	Faire une communication en faveur des femmes et des jeunes	N
Niveau de production de riz faible et de mauvaise qualité	Promouvoir des SMART agriculture	M
Non-respect des engagements contractuels	Systematiser l'exclusion des acteurs ne respectant pas les clauses	N
Non-respect des cahiers de charges	Systematiser l'application des clauses de pénalité Respecter les échéanciers de paiement	N
Evaluation générale du risque		M

Evaluation du risque : Haut (H); Substantiel (S); Modeste (M); Bas ou Négligeable (N).

11 FICHE SYNOPTIQUE

Intitulé	Appui à la Gouvernance de la Filière
Maître d'ouvrage	MAERSA
Maître d'œuvre	CIRIZ
Localisation	Zones : Nord, Centre, Sud et Est
Durée	07ans
Budget Total :	<u>13 401 749 150 FCFA</u>
Source de financement	Etat, PTF
Objectif général	Contribuer accroître la compétitivité du riz local à travers une meilleure coordination des activités et des interrelations entre les acteurs de la chaîne de valeur.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les capacités des acteurs et des organisations ○ Promouvoir une meilleure coordination des activités ○ Renforcer les interrelations entre les acteurs
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ○ R.1.1 : Une participation des acteurs et organisations dans la mise en œuvre de la SNDR est effective ○ R.1.2 : Les différents collèges fonctionnent de manière effective ○ R.2.1 : Un dispositif de pilotage adéquat est mis en place ○ R.2.2 : Un système d'information performant est mis en place ○ R. 3.1 : les modèles d'affaires les plus efficaces sont identifiés et diffusés ○ R.3.2 : Les arrangements contractuels entre les différents acteurs de la chaîne sont promus ○ R.3.3 : Les mesures pour un meilleur accès au financement et au marché sont mise en place
Risques majeurs et action de mitigation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance en ressources humaines de qualité et en quantité ○ Non-respect des engagements de financement du projet par l'Etat et les PTF ○ Faible adhésion et implication des parties prenantes dans la mise en œuvre ○ Diversité des approches des partenaires impliqués dans le projet ○ Faible prise en compte des femmes et des jeunes le long de la chaîne de valeur ○ Niveau de production de riz faible et de mauvaise qualité ○ Non-respect des engagements contractuels ○ Non-respect des cahiers de charges

12 CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL :			
Contribuer à accroître la compétitivité du riz local à travers une meilleure coordination des activités et des interrelations entre les acteurs de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le taux de couverture de la demande par le riz local est de 100% en 2030 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport DAPSA ○ Rapports projet ○ FAO Stat ○ Rapport ANSD 	
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Développer les capacités des acteurs et des organisations	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accroissement de 20% IPO (Indicateur de Performance Organisationnelle) entre 2018 et 2030 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport des structures partenaires ○ Rapports du projet ○ Enquêtes 	Les moyens nécessaires pour la capacitation des acteurs sont disponibles
2. Promouvoir une meilleure coordination des activités	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le résultat par l'évaluation des pairs assure un gain de 10 points par rapport à 2018 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport des structures partenaires ○ Enquêtes 	Les acteurs acceptent de se faire évaluer
3. Renforcer les interrelations entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ La création de valeur ajoutée au niveau de chaque maillon a augmenté de 20% par rapport à 2018 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapports du projet ○ Rapport des structures partenaires ○ Enquêtes 	<p>La production est disponible en quantité et en qualité</p> <p>Les clauses signées sont respectées par les acteurs</p>
3. RÉSULTATS			

Appui à la Gouvernance de la Filière

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
<i>Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations</i>			
1.1 : Une participation des acteurs et organisations dans la mise en œuvre de la SNDR est effective	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 138 OP sont formés en technique de plaidoyer d'ici la fin du projet ○ Au moins 1260 acteurs sont formés sur la gestion des organisations d'ici la fin du projet ○ Au moins 100 organisations sont formées sur la gestion et création de PME d'ici la fin du projet ○ Au moins 100 organisations sont formées sur les normes, la standardisation, la labélisation, et l'emballage d'ici la fin du projet ○ Au moins 240 organisations sont formées sur les approches participatives d'ici la fin du projet 	Rapports de formations	Les acteurs sont présents lors des formations
1.2 : Les différents collèges fonctionnent de manière effective	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une étude d'identification des services à fournir est réalisée et promue d'ici la fin du projet ○ Les 3 collèges sont renforcés en capacités logistiques et opérationnelles d'ici la fin du projet 	Rapport d'étude PV de réception	Le consultant est à la hauteur Le cahier de charge est respecté
<i>Composante 2 : Promotion de la coordination des activités</i>			
2.1 : Un dispositif de pilotage adéquat est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une étude diagnostique institutionnelle est réalisée et validée en première année du projet 	Rapport d'étude	Le consultant est à la hauteur

Appui à la Gouvernance de la Filière

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
2.2 : Un système d'information performant est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une cartographie des acteurs est réalisée d'ici la fin du projet ○ Une cartographie des superficies riz cultivables est réalisée d'ici la fin du projet ○ le dispositif de S&E est renforcé d'ici la fin du projet 	<p>Base de données</p> <p>PV de réception</p>	Le cahier de charge est respecté
<i>Composante 3 : Renforcement des interrelations entre les acteurs</i>			
3.1 : les modèles d'affaires les plus efficaces sont identifiés et diffusés	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 3 modèles d'affaires performants sont identifiés et adoptés par les acteurs d'ici la fin du projet 	<p>Rapport d'étude</p> <p>Rapport du projet</p>	
3.2 : Les arrangements contractuels entre les différents acteurs de la chaîne sont promus	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 60% des acteurs impliqués ont des contrats formels d'ici la fin du projet 	Contrats signés	Les acteurs acceptent la contractualisation
3.3 : Les mesures pour un meilleur accès au financement et au marché sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins une étude diagnostic des mesures politiques et des réformes dans le secteur rizicole est réalisée en première année du projet ○ Une ligne de crédit pour le financement de la chaîne est mise en place en mi-parcours 	<p>Rapport d'étude</p> <p>Accord de crédit entre Etat et la Banque</p>	La banque et l'Etat s'accordent à mettre en place la ligne de crédit

Appui à la Gouvernance de la Filière

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Activités	<u>Coût du projet</u> 13 401 749 150 FCFA	Etat 40% : 5 360 699 660 FCFA PTF 60% : 8 041 049 490 FCFA	Les ressources sont disponibles en quantité et à temps

13 PLAN D'ACTION

Composantes	Résultats attendus	Activités	Cout	Chronogramme						
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
Composante 1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	R.1.1 : Renforcement des capacités des acteurs et des organisations	A.1.1.1 : Organiser des formations en technique de plaidoyer	57 405 000							
		A.1.1.2 : Organiser des formations sur la gestion des organisations	490 350 000							
		A.1.1.3 : Organiser des formations sur la gestion et création de PME	42 450 000							
		A.1.1.4 : Organiser des formations sur les normes, la standardisation, la labélisation, et l'emballage	42 450 000							
		A.1.1.5 : Organiser des formations sur les approches participatives	95 000 000							
	R.1.2 : Les différents collègues fonctionnent de manière effective	A.1.2.1 : Réaliser une étude d'identification des services à fournir	10 400 000							
		A.1.2.2 : Appuyer la fourniture des services identifiés	54 000 000							
		A.1.2.3 : Renforcer les capacités logistiques et opérationnelles des collègues	182 000 000							
	Composante 2 : Promotion de la coordination des activités	R.2.1 : Un dispositif de pilotage adéquat est mis en place	A.2.1.1 : Réaliser une étude diagnostique institutionnelle	10 400 000						
A.2.1.2 : Organiser un atelier de validation			11 450 000							
A.2.1.3 : Appuyer la mise en œuvre de l'étude			6 000 000							

Appui à la Gouvernance de la Filière

Composantes	Résultats attendus	Activités	Cout	Chronogramme								
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7		
		A.2.1.4 : Appuyer le fonctionnement et coordination du PNAR	100 500 000									
		A.2.1.5 : Appuyer la création de l'observatoire national du riz de la CEDEAO	30 000 000									
	R.2.2 : Un système d'information performant est mis en place	A.2.2.1 : Acquérir du matériel de cartographie	47 000 000									
		A.2.2.2 : Faire une cartographie des acteurs	136 000 000									
		A.2.2.3 : Faire une cartographie des superficies riz cultivables	36 000 000									
		A.2.2.4 : Mettre en place un dispositif de géoréférencement des superficies réellement cultivées	70 000 000									
		A.2.2.5 : Mettre en place un système informatisé de suivi évaluation	282 000 000									
	Composante 3 : Renforcement des interrelations entre les acteurs	R. 3.1 : les modèles d'affaires les plus efficaces sont identifiés et diffusés	A.3.1.1 : Réaliser une étude inventaires des modèles d'affaire le long de la chaîne	10 400 000								
			A. 3.1.2 : Organiser un atelier de restitution et de validation	11 450 000								
			A. 3.1.3 : Organiser des campagnes de sensibilisation au niveau des acteurs	42 000 000								
R.3.2 : Les arrangements contractuels entre les		A.3.2.1 : Organiser des ateliers de réflexion et de validation sur la contractualisation	5 050 000									

Appui à la Gouvernance de la Filière

Composantes	Résultats attendus	Activités	Cout	Chronogramme							
				An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7	
	différents acteurs de la chaîne sont promus	A.3.2.2: Organiser des campagnes de sensibilisation sur les arrangements contractuels	36 000 000		■	■	■	■	■	■	■
		A.3.2.3 Mettre en place un comité de suivi des contrats signés entre les acteurs		■	■						
	R.3.3 : Les mesures pour un meilleur accès au financement et au marché sont mise en place	A.3.3.1 : Réaliser une étude diagnostic des mesures politiques et des réformes dans le secteur rizicole (système de crédit et de financement ; Subventions pour les intrants et les machines ; exonération d'impôt)	9 650 000		■						
		A.3.3.2 : Organiser des sessions de sensibilisation sur les stratégies de gestion des risques	42 000 000	■	■	■	■	■	■	■	■
		A.3.3.3 : Mettre en place auprès des institutions financières agricoles un fonds dédié pour le financement de la CV riz	10 000 000 000		■	■	■	■	■	■	■
Composante 4 : Coordination du projet et suivi évaluation		Frais administratifs (13% des composantes	1 541 794 150		■	■	■	■	■	■	
Total			13 401 749 150								